

Le Baptême de Jésus et notre Baptême

Le 13 janvier, jour octave de l'Épiphanie, l'Église fête le Baptême de Jésus. « Le commencement (cf. Lc 3, 23) de la vie publique de Jésus est son Baptême par Jean dans le Jourdain (cf. Ac 1, 22). Jean proclamait “ un baptême de repentir pour la rémission des péchés ” (Lc 3, 3). Une foule de pécheurs, publicains et soldats (cf. Lc 3, 10-14), Pharisiens et Sadducéens (cf. Mt 3, 7) et prostituées (cf. Mt 21, 32) vient se faire baptiser par lui. “ Alors paraît Jésus ”. Le Baptiste hésite, Jésus insiste : il reçoit le Baptême. Alors l'Esprit Saint, sous forme de colombe, vient sur Jésus, et la voix du ciel proclame : “ Celui-ci est mon Fils bien-aimé ” (Mt 3, 13-17). C'est la manifestation (“ Épiphanie ”) de Jésus comme Messie d'Israël et Fils de Dieu. » (535)

❖ Le Baptême de Jésus

536 Le Baptême de Jésus, c'est, de sa part, l'acceptation et l'inauguration de sa mission de Serviteur souffrant. Il se laisse compter parmi les pécheurs (cf. Is 53, 12) ; il est déjà “ l'Agneau de Dieu qui ôte le péché du monde ” (Jn 1, 29) ; déjà, il anticipe le “ baptême ” de sa mort sanglante (cf. Mc 10, 38 ; Lc 12, 50). Il vient déjà “ accomplir toute justice ” (Mt 3, 15), c'est-à-dire qu'il se soumet tout entier à la volonté de son Père : il accepte par amour le baptême de mort pour la rémission de nos péchés (cf. Mt 26, 39). A cette acceptation répond la voix du Père qui met toute sa complaisance en son Fils (cf. Lc 3, 22 ; Is 42, 1). L'Esprit que Jésus possède en plénitude dès sa conception, vient “ reposer ” sur lui (Jn 1, 32-33 ; cf. Is 11, 2). Il en sera la source pour toute l'humanité. A son Baptême, “ les cieux s'ouvrirent ” (Mt 3, 16) que le péché d'Adam avait fermés ; et les eaux sont sanctifiées par la descente de Jésus et de l'Esprit, prélude de la création nouvelle.

537 Par le Baptême, le chrétien est sacramentellement assimilé à Jésus qui anticipe en son baptême sa mort et sa résurrection ; il doit entrer dans ce mystère d'abaissement humble et de repentance, descendre dans l'eau avec Jésus, pour remonter avec lui, renaître de l'eau et de l'Esprit pour devenir, dans le Fils, fils bien-aimé du Père et “ vivre dans une vie nouvelle ” (Rm 6, 4).

1227 Selon l'apôtre S. Paul, par le Baptême le croyant communie à la mort du Christ ; il est enseveli et il ressuscite avec lui : « Baptisés dans le Christ Jésus, c'est dans sa mort que tous nous avons été baptisés. Nous avons donc été ensevelis avec lui par le baptême dans la mort, afin que, comme le Christ est ressuscité des morts par la gloire du Père nous vivions nous aussi dans une vie nouvelle. » (Rm 6, 3-4 ; cf. Col 2, 12). Les baptisés ont “ revêtu le Christ ” (Ga 3, 27). Par l'Esprit Saint, le Baptême est un bain qui purifie, sanctifie et justifie (cf. 1 Co 6, 11 ; 12, 13).

❖ Notre Baptême : le sacrement de la naissance à la vie d'enfant de Dieu

1212 Par les sacrements de *l'initiation chrétienne*, le Baptême, la Confirmation et l'Eucharistie, sont posés les fondements de toute vie chrétienne.

1213 Le saint Baptême est le *fondement* de toute la vie chrétienne le *porche* de la vie dans l'Esprit (*vitæ spiritualis ianua*) et la *porte* qui ouvre l'accès aux autres sacrements. Par le Baptême nous sommes *libérés du péché et régénérés comme fils de Dieu*, nous *devenons membres du Christ* et nous sommes *incorporés à l'Église* et faits *participants à sa mission* (cf. Cc. Florence : DS 1314) : “ Le Baptême est le sacrement de la régénération par l'eau et dans la parole ” (Catech. R. 2, 2, 5).

+ Les noms de ce sacrement :

1214 On l'appelle *Baptême* selon le rite central par lequel il est réalisé : baptiser (en grec *baptizein*) signifie " plonger ", " immerger " ; la " plongée " dans l'eau symbolise l'ensevelissement du catéchumène dans la mort du Christ d'où il sort par la résurrection avec lui (cf. Rm 6, 3-4 ; Col 2, 12), comme " nouvelle créature " (2 Co 5, 17 ; Ga 6, 15).

1215 Ce sacrement est aussi appelé " le *bain de la régénération et de la rénovation* en l'Esprit Saint " (Tt 3, 5), car il signifie et réalise cette *naissance de l'eau et de l'Esprit* sans laquelle " nul ne peut entrer au Royaume de Dieu " (Jn 3, 5).

1216 " Ce bain est appelé *illumination*, parce que ceux qui reçoivent cet enseignement [catéchétique] ont l'esprit illuminé ... " (S. Justin, apol. 1, 61, 12). Ayant reçu dans le Baptême le Verbe, " la lumière véritable qui illumine tout homme " (Jn 1, 9), le baptisé, " après avoir été illuminé " (He 10, 32) est devenu " fils de lumière " (1 Th 5, 5), et " lumière " lui-même (Ep 5, 8).

+ Rites du Baptême :

1235 Le *signe de la croix*, au seuil de la célébration, marque l'empreinte du Christ sur celui qui va lui appartenir et signifie la grâce de la rédemption que le Christ nous a acquise par sa croix.

1237 Puisque le Baptême signifie la libération du péché et de son instigateur, le diable, on prononce un (ou plusieurs) *exorcisme(s)* sur le candidat. Il est oint de *l'huile des catéchumènes* ou bien le célébrant lui impose la main, et il *renonce explicitement à Satan*. Ainsi préparé, il peut confesser la foi de l'Église à laquelle il sera " confié " par le Baptême (cf. Rm 6, 17).

1239 Suit alors le *rite essentiel* du sacrement : le Baptême proprement dit, qui signifie et réalise la mort au péché et l'entrée dans la vie de la Très Sainte Trinité à travers la configuration au Mystère pascal du Christ. Le Baptême est accompli de la façon la plus significative par la *triple immersion dans l'eau baptismale*. Mais depuis l'antiquité il peut aussi être conféré *en versant par trois fois l'eau sur la tête* du candidat.

1240 Dans l'Église latine, cette triple infusion est accompagnée par les paroles du ministre : " *N., je te baptise au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit* ".

1241 L'*onction du saint chrême*, huile parfumée consacrée par l'évêque, signifie le don de l'Esprit Saint au nouveau baptisé. Il est devenu un chrétien, c'est-à-dire " oint " de l'Esprit Saint, incorporé au Christ, qui est oint prêtre, prophète et roi.

1243 Le *vêtement blanc* symbolise que le baptisé a " revêtu le Christ " (Ga 3, 27) : est ressuscité avec le Christ. Le *cierge*, allumé au cierge pascal, signifie que le Christ a illuminé le néophyte. Dans le Christ, les baptisés sont " la lumière du monde " (Mt 5, 14 ; cf. Ph 2, 15). Le nouveau baptisé est maintenant enfant de Dieu dans le Fils Unique.

1256 Sont *ministres ordinaires* du Baptême l'évêque et le *prêtre*, et, dans l'Église latine, aussi le *diacre* (cf. CIC, can. 861, § 1). *En cas de nécessité, toute personne*, même non baptisée, ayant l'intention requise, peut baptiser, en appliquant la formule baptismale trinitaire (cf. CIC 861, § 2). *L'intention requise*, c'est de vouloir faire ce que fait l'Église en baptisant. L'Église voit la raison de cette possibilité dans la volonté salvifique universelle de Dieu (cf. 1 Tm 2, 4) et dans la nécessité du Baptême pour le salut (cf. Mc 16, 16) (cf. DS 1315 ; 646 ; CIC, can. 861, § 2).

+ Les fruits du Baptême :

1279 Le fruit du Baptême ou grâce baptismale est une réalité riche qui comporte : la rémission du péché originel et de tous les péchés personnels ; la naissance à la vie nouvelle par laquelle

l'homme devient fils adoptif du Père, membre du Christ, temple du Saint-Esprit. Par le fait même, le baptisé est incorporé à l'Église, Corps du Christ, et rendu participant du sacerdoce du Christ.

1263 Par le Baptême, *tous les péchés sont remis*, le péché originel et tous les péchés personnels *ainsi que toutes les peines du péché* (cf. DS 1316). En effet, en ceux qui ont été régénérés il ne demeure rien qui les empêcherait d'entrer dans le Royaume de Dieu, ni le péché d'Adam, ni le péché personnel, ni les suites du péché, dont la plus grave est la séparation de Dieu.

1280 Le Baptême imprime dans l'âme un *signe spirituel indélébile, le caractère*, qui consacre le baptisé au culte de la religion chrétienne. En raison du caractère *le Baptême ne peut pas être réitéré* (cf. DS 1609 et 1624).

1266 La Très Sainte Trinité donne au baptisé la *grâce sanctifiante, la grâce de la justification* qui :

- le rend capable de croire en Dieu, d'espérer en Lui et de L'aimer par les *vertus théologiques* ;
- lui donne de pouvoir vivre et agir sous la motion de l'Esprit Saint par les *dons du Saint-Esprit* ;
- lui permet de croître dans le bien par les *vertus morales*.

Ainsi, *tout l'organisme de la vie surnaturelle* du chrétien a sa racine dans le saint Baptême.

+ Nécessité du Baptême :

1257 Le Seigneur lui-même affirme que le Baptême est *nécessaire pour le salut* (cf. Jn 3, 5). Aussi a-t-il commandé à ses disciples d'annoncer l'Évangile et de baptiser toutes les nations (cf. Mt 28, 20). Le Baptême est nécessaire au salut pour ceux auxquels l'Évangile a été annoncé et qui ont eu la possibilité de demander ce sacrement (cf. Mc 16, 16). L'Église ne connaît pas d'autre moyen que le baptême pour assurer l'entrée dans la béatitude éternelle ; c'est pourquoi elle se garde de négliger la mission qu'elle a reçue du Seigneur de faire " *renaître de l'eau et de l'Esprit* " tous ceux qui peuvent être baptisés. Dieu a lié le salut au sacrement du Baptême, *mais il n'est pas lui-même lié à ses sacrements*.

1281 *Ceux qui subissent la mort à cause de la foi, les catéchumènes et tous les hommes qui, sous l'impulsion de la grâce, sans connaître l'Église, cherchent sincèrement Dieu et s'efforcent d'accomplir sa volonté, peuvent être sauvés même s'ils n'ont pas reçu le Baptême* (cf. LG 16).

1282 Depuis les temps les plus anciens, le Baptême est administré aux *enfants*, car il est une grâce et un don de Dieu qui ne supposent pas des mérites humains ; les enfants sont baptisés dans la foi de l'Église. L'entrée dans la vie chrétienne donne accès à la vraie liberté.

1255 Pour que la grâce baptismale puisse se déployer, *l'aide des parents est importante*. C'est là aussi le rôle du *parrain* ou de la *marraine*, qui doivent être des croyants solides, capables et prêts à aider le nouveau baptisé, enfant ou adulte, sur son chemin dans la vie chrétienne (cf. CIC, can. 872-874). Leur tâche est une véritable fonction ecclésiale (" *officium* " ; cf. SC 67) Toute la communauté ecclésiale porte une part de responsabilité dans le déploiement et la garde de la grâce reçue au Baptême.

Pour aller plus loin : - *Catéchisme de l'Église Catholique*, II^e partie, 2^e section, ch. 1, art. 1 : le sacrement du Baptême : http://www.vatican.va/archive/FRA0013/___PF.HTM

Résolution pratique : - Connaître le jour de notre Baptême et remercier Dieu au jour anniversaire pour le trésor de ce don ; prier quelques instants pour tous ceux par qui ce don nous a été donné : parents, prêtre, etc.